

Processus d'élaboration des programmes d'études – Un résumé

La recherche	<p>Les responsables de projet de l'ensemble du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance collaborent pour élaborer les programmes d'études. Ils effectuent des recherches et des analyses de différentes instances afin de recueillir des renseignements à jour sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• une discipline spécifique;• les tendances dans la conception des programmes d'études;• les innovations dans l'apprentissage et l'enseignement;• les changements sociétaux et technologiques.
L'engagement des parties prenantes	<p>Les coresponsables du projet communiquent et interagissent avec des parties prenantes internes et externes, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none">• des parties prenantes du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance ainsi que des autres ministères du gouvernement.• des parties prenantes externes tels que des éducateurs provinciaux, des experts universitaires, des spécialistes du domaine, des partenaires du secteur de l'éducation et des détenteurs de droits autochtones.
La structure	<p>Chaque programme d'études suit une structure uniforme qui comprend un survol de la discipline, un survol du cours, des apprentissages durables, les compétences globales, des apprentissages et des ressources clés. Les Principes de l'apprentissage et l'évaluation, les Principes directeurs pour l'évaluation et la communication des résultats, ainsi que les énoncés de littératie, de numératie et de multilittératie sont d'autres éléments clés qui orientent la conception des programmes d'études.</p>
Le développement	<p>Un comité d'élaboration de programmes d'études, composé de coresponsables de projet et d'enseignants, applique les spécifications de conception au programme d'étude.</p>
La mise à l'essai et la révision	<p>La mise à l'essai (phase de pilotage) se fait avec des enseignants désignés représentant les régions urbaines, rurales et le nord de la province, afin de s'assurer que la conception et le contenu du programme d'études répondent aux besoins de tous les enseignants et élèves. La rétroaction est recueillie auprès des participants et des révisions sont apportées, au besoin, pour améliorer le programme d'études.</p>
La mise en œuvre provinciale	<p>Une fois qu'un programme d'étude a été validé et révisé, il est ensuite publié pour une mise en œuvre provinciale complète. Chaque programme d'étude répond aux normes d'accessibilité et est affiché sur le site Web du Cadre de l'apprentissage.</p>